



European
University
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

LES MIGRATIONS SUBSAHARIENNES EN ALGÉRIE

ALI BENZAÂD

CARIM Rapports de recherche 2008/01

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes**

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne (Programme AENEAS)



**INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN, FLORENCE
ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES**

Les migrations subsahariennes en Algérie

ALI BENSÂÂD

CARIM

**CONSORTIUM EURO-MEDITERRANEEN POUR LA RECHERCHE APPLIQUEE SUR LES
MIGRATIONS INTERNATIONALES**

RAPPORT DE RECHERCHE, CARIM-RR 2008/01

BADIA FIESOLANA, SAN DOMENICO DI FIESOLE (FI)

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : “Rapports de recherche CARIM”, [n° de série], Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l' Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org.

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Introduction

Inédite et encore occultée dans le discours officiel, l'immigration, provenant essentiellement des régions africaines au sud du Sahara, s'affirme pourtant, aujourd'hui, comme un fait sociétal majeur en Algérie et au Maghreb. Alors qu'elle est perçue et beaucoup plus admise et médiatisée comme mobilité de transition d'un mouvement qui se projette vers l'Europe, sa réalité est plutôt celle d'un mouvement qui concerne d'abord et essentiellement le Maghreb où son inscription, durable, est antérieure à l'attraction européenne. La projection sur l'Europe, apparue seulement récemment, au milieu des années 90, n'est qu'une des variantes de cette mobilité et n'en concerne qu'une partie qui est, de toute façon, en raison du verrouillage plus grand des frontières européennes, rabattue, par défaut, sur le Maghreb.

L'immigration marque donc dorénavant de son empreinte l'espace et le paysage social maghrébin.

Connaissant localement et ponctuellement des reflux, le mouvement migratoire est globalement stable, en croissance continue et s'installe dans la durée malgré de périodiques vagues répressives.

Dans ce nouveau processus de migration transnationale qui investit le Maghreb et le transforme en nouvel espace d'immigration, l'Algérie occupe une place centrale. Elle en condense et en illustre les principales caractéristiques. Premier espace maghrébin à avoir été concerné par la présence des migrants sud-sahariens, il demeure leur principal espace de transit vers tout le Maghreb après en avoir été le quasi-exclusif même s'il ne s'agit plus, aujourd'hui, toujours d'un primo transit.¹ Après avoir été le premier et le plus important espace d'installation et de rétention de ces migrants, il en demeure aujourd'hui le principal après la Libye qui a capté, plus récemment, une part importante des effectifs. Enfin, alors que l'espace algérien n'avait jamais constitué une porte d'accès direct vers l'Europe, il le devient également depuis l'année 2006, malgré l'importance de la distance, illustrant le redéploiement, sans cesse renouvelé, des stratégies d'accession à l'Europe avec la diversification générale des points de passage maritimes à partir du Maghreb et qui placent ce dernier dans une nouvelle posture géopolitique.

L'immigration en Algérie : une réalité prégnante et son occultation officielle. L'enjeu des chiffres

Même contrainte à une semi-clandestinité qui tend à en atténuer la visibilité dans l'espace public, particulièrement en dehors du Sahara et à mesure de la montée vers le Nord, l'immigration africaine sud-saharienne tisse sa trame à travers tout l'espace algérien qu'elle marque de son empreinte, depuis les villes frontalières sahariennes jusqu'aux métropoles littorales du Nord du pays. Cette empreinte est bien perceptible dans les villes sahariennes à l'image de Tamanrasset véritable « tour de Babel » africaine où les migrants africains, originaires de plus de 20 nationalités différentes, constituent, au moins, plus des deux cinquièmes (40%) des effectifs démultipliés d'une ville qui abrite largement plus de 100.000 habitants dans un espace totalement désertique. Mais elle l'est de plus en plus dans les métropoles littorales à l'image d'Alger ou Oran qui abritent des quartiers africains non seulement en périphérie mais au cœur de leurs centres alors que toutes les villes importantes, avec certes une moindre concentration, abritent des migrants africains qui y vivent et travaillent. Cette réalité s'inscrit également dans le paysage social notamment par sa forte présence dans le marché du travail au Sahara où les secteurs les plus dynamiques (la mise en valeur agricole et surtout le BTP mais également les services) y puisent une partie importante de leur main d'œuvre et qui tend à être largement majoritaire vers les frontières Sud. Mais de plus en plus, hors des régions sahariennes et de certaines « niches »

1 En effet, au transit vers le Sahara algérien et celui pour atteindre le Nord de l'Algérie et le littoral marocain, s'ajoute le transit vers la Libye qui emprunte pour une part importante les pistes sahariennes algériennes de même que le transit en sens inverse de migrants, à partir de la Libye, pour atteindre le Nord du Maroc ou le littoral sahraoui sous occupation marocaine et plus récemment les côtes mauritaniennes.

marginales comme la récupération, ils intègrent au Nord et dans les métropoles littorales des secteurs comme le BTP, les services et la confection ou plus spécifiquement la domesticité.

Pourtant, cette réalité n'a aucune retranscription officielle. Non seulement ces migrants ne bénéficient, dans leur écrasante majorité, d'aucune existence légale mais le discours officiel occulte totalement leur présence.

Cette occultation et ce déni se traduisent d'abord dans les interdits qui entourent les statistiques concernant cette population. Etablis par les organes de renseignement des différents services de sécurité (Police, armée et gendarmerie) ainsi que les douanes, ils sont considérés comme des documents sensibles non communicables. Mais même une enquête menée avec de grands moyens par un office public civil, l'ONS (Office Nationale des Statistiques) est considérée comme document sensible non accessible y compris aux enquêteurs mêmes.² Depuis les exigences européennes de contrôle des frontières sahariennes des pays maghrébins, une communication s'est établie mais elle traite des seuls expulsés vers les frontières et qui sont supposés uniquement en transit. Cette communication vient comme un écho aux demandes européennes. Les informations sont transmises soit sous forme de communiqués des différents services de sécurité soit distillées, par bribes, aux organes de presse qui les répercutent. Mais même concernant les seuls expulsés les chiffres, fournis irrégulièrement, sont contradictoires et surtout sous-estimés. Ainsi, comme exemple, alors que les services de sécurité annoncent le chiffre de 3234 arrêtés dont 2244 refoulés durant le premier semestre 2005³, nous avons pu vérifier, sur place, qu'au cours des mois de décembre 2004 et janvier 2005, à Tin Zouatin, à la frontière algéro-malienne, l'un des trois points de refoulement des migrants africains par l'Algérie,⁴ les refoulements se faisaient au rythme de 300 à 600 personnes, une à deux fois par semaine, une moyenne donc, à ce seul point, de 3000 personnes par mois (selon les autorités consulaires nigériennes, il y en aurait autant à In Guezzam). Cette importance du nombre d'expulsés, nous avons pu la confirmer autant auprès des autorités consulaires à Tamanrasset de certains pays concernés (Mali et Niger) que dans les lieux réceptacles au Niger et surtout au Mali où sont refoulés les expulsés de toutes origines en dehors des nigériens.

Par ailleurs, les chiffres des expulsés sont considérés ne concerner que des migrants en transit.

Concernant les migrants présents en Algérie par contre, il n'y a toujours aucune communication. Si l'Algérie, à l'image des autres pays maghrébins, après l'avoir nié, met en exergue actuellement l'importance du passage par son territoire comme une sorte de « rente géographique » pour la protection de l'Europe,⁵ elle continue à occulter la réalité de l'installation de migrants. Mais, l'immigration étant devenue un enjeu sociétal et de ce fait politique, des informations fusent parfois par les interstices du débat politique. Ainsi, c'est à l'occasion d'un débat à l'Assemblée Nationale que le ministre de l'intérieur, interpellé par des députés,⁶ a donné le chiffre de 32.000 migrants vivants en Algérie. C'est la première communication officielle reconnaissant cette réalité. Mais avec une large sous-estimation. La seule ville de Tamanrasset dont les effectifs se situent entre 100 et 120.000 habitants regrouperait à elle seule 50.000 migrants. Ainsi le consul du Niger évalue ses seuls compatriotes dans cette ville à 20.000 et celui du Mali, plus prudent, estime que « les chiffres ne peuvent pas descendre » au dessous de 10.000 dont 5.000 enregistrés au niveau du consulat (ce qui ne

2 L'association « Rencontre et Développement » liée à CARITAS a dû recourir au service de 2 avocats pour essayer d'obtenir, en vain, des données auprès du Ministère de l'Intérieur.

3 « Le Quotidien d'Oran », 17 août 2005.

4 Les deux autres étant Bordj Moktar à la même frontière, 400km plus à l'Ouest et In Guezzam à la frontière algéro-nigérienne.

5 Les expressions de « plaque tournante » et « carrefour » sont dorénavant largement utilisées par la presse nationale pour évoquer un transit décrit en croissance continu : « afflux », « envahissement » etc...

6 Cette interpellation s'est faite dans le cadre de conflits entre différents cercles du pouvoir pour mettre en difficulté le Ministre de l'Intérieur.

veut pas dire bien sur leur reconnaissance de la part des autorités algériennes⁷). Les autorités locales évaluaient la part des immigrés au 2/3 des effectifs de la ville dès le milieu des années 90. L'autre indice de leur forte présence est qu'ils occupent la plus grande surface de bâti dans la ville alors qu'ils connaissent un taux d'occupation des logements plus élevé que la moyenne. Le RGPH (Recensement Général Population et Habitat) ne les estime pourtant qu'à près de 2000 pour toute la Wilaya⁸ de Tamanrasset sans précision d'origine! Dans toutes les autres villes sahariennes frontalières, ils représentent au moins le cinquième de la population et occupent une part importante du bâti. Le même consul du Mali qui fait le constat d'une forte présence malienne dans toutes les villes sahariennes, estime le nombre de maliens vivant en Algérie à plus de 50.000 dont un millier d'étudiants. Cette présence se retrouve dans toutes les villes relais avec le Nord particulièrement sur l'axe Tamanrasset (accessoirement Djanet) – In Salah (accessoirement Adrar)- Ouargla- Ghardaïa. De plus, un flux permanent de migrants en transit alimente une part de population flottante qui renforce cette présence. Plus au Nord, à Alger, entre les migrants implantés dans la vieille ville arabe (La Casbah), le vieux centre colonial (le quartier Port Saïd essentiellement) et ceux dans les quartiers périphériques (Dely Brahim, Chéraga), et quoique les migrants adoptent une stratégie d'invisibilisation poussée, on peut en compter au moins 15.000. A Oran, la métropole Ouest, et quoique plus proche des frontières, ils sont quelques milliers (entre 3 et 5000) alors que pour Maghniyya, ville frontière avec le Nord du Maroc, dans le même débat cité plus haut, le député de la ville donne un chiffre de 3000 migrants installés dans un camp aux abords de la ville (Oued Jordi) et 4000 autres vivants en ville. Nous sommes donc bien loin des 32.000 annoncés quoique cette annonce, dans un débat, faite par un responsable public, n'a jamais été reprise dans un document officiel.

Cette « résistance » à assumer le statut de pays d'immigration va jusqu'à un degré extrême de négation. Ainsi en est-il des réfugiés politiques : alors que l'Algérie a signé toutes les conventions internationales sur les réfugiés et qu'elle s'est même dotée d'un office de réfugiés⁹ et a accepté récemment l'ouverture d'un bureau du HCR à Alger, elle ne reconnaît aucun réfugié. Aucun migrant africain n'a réussi à obtenir le statut de réfugié même quand le bureau du HCR le lui accorde. Le taux de rejet est de 100%. Ainsi en 2005 les 800 demandes déposées par l'intermédiaire du HCR ont été toutes rejetées. 60 africains bénéficiant de la part du HCR du statut de réfugié politique et arrêtés en fin 2005, n'ont certes pas été renvoyés dans leurs pays mais ils sont, depuis, en « détention préventive » à Reggane dans l'extrême Sud du pays.

Au-delà de leur ordre de grandeur, la gestion des chiffres et leur minimisation est surtout révélatrice en soi de la délicatesse de la question et des enjeux stratégiques qui lui sont associés par les autorités algériennes. En effet, au souci de ne pas être culpabilisées pour une circulation qui est maintenant criminalisée par l'Europe, s'ajoute surtout une « résistance » à intégrer une nouvelle réalité sociétale à laquelle elles ne sont pas encore disposées à donner les réponses juridiques et sociales qu'elles appellent. Cette « résistance » se renforce également et se légitime de la réelle volonté de l'Europe d'amener les pays du Maghreb à assumer, à sa place, les fonctions policières et humanitaires d'accueil et de régulation d'exilés dont ils ne sont pas toujours destinataires. Enfin, il y a le malaise à assumer les discriminations et le traitement de migrants africains dans un contexte de globalisation de la question des droits de l'homme qui les incrimine déjà suffisamment pour les dépassements pratiqués à l'encontre de leur propres concitoyens et risque de détériorer leur image et leurs relations avec les pays sahéliens qui constituent par ailleurs une profondeur géostratégique particulièrement dans un contexte de contestation récurrente autour des territoires sahariens.

7 Entretiens, janvier 2005.

8 Equivalent administratif du département français.

9 Equivalent de l'OFPPA français, le BAPRA a été créé en 1963.

Le Sahara, la porte (ré)ouverte sur l'Afrique : au croisement de courants Sud/Nord et Nord/Sud

Pour avoir hérité du découpage colonial la plus grande portion de territoires sahariens qui sont, en même temps, ceux qui disposent de la plus grande profondeur à l'intérieur du continent¹⁰, l'Algérie se trouve être le pays maghrébin qui, par ses frontières sahariennes, est le plus ouvert sur les pays sahéliens. Ce pays est, par ailleurs, par son histoire, la plus « bousculée » du Maghreb (autant lors de la longue phase de colonisation/décolonisation que dans la phase postcoloniale), celui qui, au Maghreb, a connu les mutations les plus précoces et les plus violentes. Des mutations qui ont connu, même si c'est plus tardivement, une amplification sur les « marges » sahariennes qui seront, proportionnellement, les territoires les plus bouleversés.¹¹ Les plus grands bouleversements seront initiés à l'indépendance dans le cadre d'un projet d'État-Nation radical où le désir de contrôle spatial et social était servi par un étatsisme volontariste et une rente pétrolière consistante. A côté des chantiers pétroliers et de ceux qu'ils induisaient, de nombreux autres ont essayé visant à assurer un meilleur maillage de l'espace et un plus grand arrimage du Sahara à l'espace national. L'enjeu était d'autant plus grand que les rattachements territoriaux étaient tout autant artificiels que contestés, alors que cet espace jusque là marginal, devenait central en termes de revenus: les recettes du pays se confondent presque totalement avec celles de sa société pétrolière. Mais si les nombreux investissements consentis dans cet espace (pour le rendre attractif, y fixer la population, marquer l'espace) ont servi à fixer des populations sahariennes nomades et attirer des populations, particulièrement des cadres du Nord, elles ont également généré des mutations particulièrement vigoureuses qui ont fonctionné comme un appel à l'échelle de tout le Sahara.

Réactivée au lendemain de l'indépendance, l'immigration, proximale, ne concernait que les deux pays limitrophes, Mali et Niger, et s'organisait autour d'un commerce informel sur lequel se sont graduellement greffés des mouvements de populations, rurales en majorité initialement. Cette migration se nourrira du projet de développement algérien, autant de son ambition que de ses limites. En effet, si les territoires sahariens algériens, peu peuplés, avaient besoins de main d'œuvre pour faire face aux multiples chantiers, la législation algérienne, très contraignante en cette période «développementiste» et étatiste, sera à la source d'un important flux de commerce informel qui animera une circulation et des réseaux transnationaux à travers le Sahara. D'un côté les situations de pénurie récurrente en Algérie et de l'autre la subvention des produits de première nécessité et l'inconvertibilité du Dinard algérien vont alimenter un commerce de « contre bande » qui, à côté de grands opérateurs, mobilisera une multitude de réseaux de petits commerçants sahéliens. Graduellement, une grande part de ces mobilités se transformera en migrations de travail quoique assez souvent accompagnées d'une activité marchande qui permet de contourner le problème du change.¹²

10 Ainsi Tamanrasset, à plus de 2000 Km d'Alger, une des villes emblématiques de ce « grand Sud » algérien, déjà située au Sud du tropique du cancer, ouvre encore sur des territoires qui pénètrent encore en pointe, sur des centaines de Kms, au cœur de la masse continentale africaine. Ce prolongement méridional asymétrique du territoire de l'Algérie, considérée alors comme département français et non colonie, a été décidé par les militaires français, pour donner une profondeur africaine à la présence militaire française puis à sa force de frappe.

11 C'est la partie algérienne du Sahara qui connaîtra brutalement et de façon précoce l'achèvement de la ruine du commerce transsaharien en raison de sa colonisation. Mais c'est cette dernière qui y effectuera un surcroît d'aménagement, notamment en pistes, qui porteront les premières impulsions de reprise des échanges transsahariens notamment à l'occasion des restrictions imposées par la deuxième guerre mondiale. Lire Françoise Guitard (1993), Le rôle des frontières coloniales sur le commerce transsaharien central (Région d'Agadès 1900-1970), Cahiers du LEDRA, n° 26, pp. 155-162. La révélation des richesses du sous sol saharien qui s'est faite quasi-concomitamment aux indépendances et aux contestations territoriales qui en ont découlé a fait de ces territoires un enjeu d'autant plus marqué au Sahara algérien que celui-ci recelait les richesses les plus importantes alors (particulièrement par rapport à la Tunisie et au Maroc) et que tous les pays qui la bordaient ont contesté, y compris violemment, son « héritage saharien ». C'est ainsi qu'au lendemain de son indépendance, en 1963, éclata la « guerre des sables » avec le Maroc.

12 Emmanuel Grégoire (1999), Touaregs du Niger, le destin d'un mythe, Paris, Khartala.

Les crises climatiques des années 70 et 80 (particulièrement les pics catastrophiques en 72-73 et 84-86) puis les révoltes touaregs au début des années 90 (en réaction à la marginalisation pratiquée à leur encontre par les pouvoirs centraux du Niger et du Mali), marqueront une rupture dans ce système migratoire. En effet, il y aura un véritable afflux de populations réfugiées touaregs qui a souvent bénéficié des liens de solidarité tribaux et familiaux chez les Touaregs algériens et qui était, de fait, toléré, bon gré mal gré, par des autorités algériennes désireuses de consolider leur rôle d'intermédiaire dans la région et d'éviter l'extension de la révolte aux Touaregs algériens. Cet afflux aura d'abord un effet de déverrouillage, à large échelle, de la frontière saharienne algérienne. Ensuite, les Touaregs, dans une stratégie de survie face à la sécheresse et aux contrôles policiers, vont se diffuser à travers tout le Sahara remontant jusqu'à ses limites Nord (Ouargla) en réempruntant des itinéraires et des espaces qu'ils avaient pourtant abandonnés depuis parfois plusieurs siècles. Cette diffusion se réalise dans un mouvement de fixation dans les différents centres sahariens, dans les périphéries surtout, mais en conservant une certaine mobilité et des liens entre les différents centres où ils se sont fixés générant une forme de « sédentarité nomade » et un maillage recouvrant pratiquement tous les centres du Sahara algérien.¹³ Ce déploiement constituera la matrice d'un réseau transsaharien transnational qui servira de vecteurs à des flux dont l'importance grandira en même temps que s'en élargira l'aire qui, de sahélienne, est devenue plus largement africaine. Les touaregs réinvestissent ainsi leur capital de mobilité en vecteur de mobilité des autres. S'ils continuent à migrer, ils deviennent largement minoritaires, ne dépassent pas le cadre traditionnel saharien et tendent plutôt à valoriser leur connaissance des itinéraires comme convoyeurs de flux dont le gonflement constitue, pour eux, une ressource supplémentaire.

Le cas Touareg illustre d'abord qu'il n'y a pas de rapport direct entre « culture de mobilité » et migration : si les touaregs participent pour beaucoup dans l'acheminement des migrants vers le Nord du Sahara, il n'y a pratiquement pas de migrants touaregs au Nord (sauf les Touaregs algériens qui peuvent y être dans le cadre d'une mobilité professionnelle) et encore moins parmi les candidats au passage transméditerranéen.¹⁴

Ce cas illustre également que le passage de la frontière n'intervient pas comme une transgression extérieure mais qu'il emprunte des interstices dans les sociétés locales, des espaces de contestation ou plutôt de soustraction à l'Etat-Nation comme c'est le cas des Touaregs dont la mobilité, malgré la volonté des Etats-Nations de la brider, est restée transnationale. Il s'agit de réseaux dont on pourrait dire qu'ils sont « proto-étatiques » dans le sens qu'ils ont préexisté à l'Etat-Nation et que celui-ci n'a pas réussi à les réguler dans son cadre. C'est le cas des deux passages essentiels en Algérie : celui pour y entrer qui, sous une forme ou une autre emprunte les réseaux touaregs et celui pour en sortir vers le Maroc qui emprunte le passage rifain autre espace à tradition centrifuge vis-à-vis de l'Etat central marocain et qui entretient, hors légalité, d'importants échanges avec l'Algérie. Aussi la notion de « passeurs » comme acteurs criminels opérant dans une transgression de la norme est à réviser. La reprise, depuis l'été 2006, des rebellions touaregs au Niger et au Mali, facteur de fragilisation de la région, est une conséquence de cette perception réductrice et criminalisante des Touaregs comme « passeurs » et du traitement répressif qu'elle induit. Leur rébellion est une réaction à la répression accrue de leurs mouvements transfrontaliers par des Etats tenus dorénavant responsables, devant l'Europe, de leurs frontières sahariennes. Aussi, à la marginalisation pratiquée à leur encontre par les pouvoirs centraux s'ajoutent désormais un nouvel interdit de mobilité et un confinement qui accroît leur déclassement, et génère un désespoir et une révolte

Il est vrai par ailleurs, qu'en renouvelant leurs fonctions de guides et de convoyeurs dans le passage de la frontière, ces tribus renouvellent, par là, les pratiques caractéristiques des tribus nomades marquées par le double rôle du « convoyeur/pilleur » : elles s'enrichissent autant du convoyage que du

13 Rachid Bellil et Bida Dida (1995), Les migrations actuelles des touaregs du Mali vers le Sud de l'Algérie (1963-1990).

14 Il en fut ainsi dans le cadre du « couple migratoire euro-maghrébin » où ce sont les espaces des sociétés villageoises paysannes sédentaires (Kabylie, Souss) qui ont fourni les contingents de migrants et non pas les espaces des sociétés agro-pastorales nomades.

pillage, le pillage renforçant leur fonction de convoiement. Ainsi, parmi les migrants « convoyés », beaucoup sont-ils dépouillés de leurs biens et abandonnés.

De la marginalité spatiale et économique à l'ancrage et la diversification :

Plus que par ses effectifs, c'est par sa présence croissante et de plus en plus diversifiée sur le terrain économique, que s'affirme et se vérifie la réalité de la présence de l'immigration sud-saharienne en Algérie. Son poids est indéniable et visible au Sahara où elle constitue une part essentielle de la main d'œuvre et où elle continue à être la plus présente en raison de la capacité de rétention de cet espace et parce que ce dernier continue, par ailleurs, à constituer une destination en tant que tel. Mais de même qu'au Sahara elle ne se limite plus à des « niches marginales » et qu'elle s'étend à toutes les activités importantes, territorialement, elle ne se limite plus au Sahara dans lequel voudraient la confiner les autorités (dont le contrôle gagne en sévérité à mesure de la montée vers le Nord) mais s'étend à tout le territoire dont les deux métropoles littorales les plus importantes (Alger et Oran) où elle est présente dans des secteurs diversifiés.

Mais cette évolution traduit également une profonde mutation dans la composante des flux eux-mêmes. Cette mutation porte autant sur l'origine géographique des flux qui s'est considérablement diversifiée que sur les qualifications de ces migrants.

Alors que jusqu'au début des années 90, cette migration était constituée quasi-exclusivement de Maliens et Nigériens fixés pour l'essentiel au Sahara et avec une forte proportion d'analphabètes,¹⁵ la part de ces deux dernières nationalités, non seulement n'est plus majoritaire dans le stock des migrants mais elle ne constitue plus qu'une part infime des nouveaux entrants¹⁶ et elle diminue à mesure que l'on s'éloigne des villes frontalières et que l'on remonte vers le Nord où l'on ne trouve quasiment plus de nigériens et plus rarement des maliens¹⁷. Si les nationalités se diversifient dorénavant entre une vingtaine, différentes, en provenance d'Afrique, particulièrement d'Afrique de l'Ouest, c'est les Sénégalais, les Ghanéens et particulièrement les Nigériens qui prédominent. Le bassin migratoire s'élargit ainsi et le facteur de la proximité perd de son importance. Le caractère plus transnational de ces migrations s'affirme ainsi.

Mais les deux mutations les plus importantes sont l'élévation radicale du niveau socio-culturel des migrants ainsi que la féminisation de leurs flux. Dès 2001, nous avons dénombré un cinquième de migrants ayant une instruction du niveau du supérieur parmi les entrants en Algérie et en Libye.¹⁸ Depuis, des sondages concernant spécifiquement différents lieux en Algérie indiquent une proportion plus importante (environ 30%). Concernant les femmes dont la présence était insignifiante, elle représentent dorénavant un cinquième des flux. Ces deux éléments nouveaux peuvent avoir une signification ambivalente: ils traduisent autant l'accroissement d'un marasme et l'impasse du développement des pays africains qui élargissent l'effet de répulsion à de nouvelles couches que l'émergence de la mobilité comme une stratégie supplémentaire de développement de ressources et la perception plus large de celle-ci comme un esprit et un outil d'entreprise. Le « glissement

15 Emmanuel Grégoire (1999) signalait 75 % de migrants analphabètes, les autres ayant un faible niveau d'instruction, essentiellement primaire, ainsi qu'un faible niveau de qualification professionnelle. Il signalait également la présence insignifiante des femmes.

16 En 2001, nous avons recensé moins de 20% de Nigériens (13%) et Maliens (6%) réunis parmi les entrants vers l'Algérie et la Libye par Agadez, alors point de passage principal vers ces deux pays, sachant que 80% de ces migrants se dirigeaient vers la Libye et que parmi ces deux nationalités, beaucoup s'inscrivaient plus dans une migration saisonnière. Ali Bensaâd (2003), Agadez carrefour migratoire sahélo-maghrébin in REMI (Revue Européenne des Migrations Internationales) vol.(19)1, pp. 7-28 et (2002), La grande migration africaine à travers le Sahara, Méditerranée, Aix-en-Provence, n°3-4, pp. 41-52.

17 En fait, les maliens étant les seuls ressortissants à ne pas avoir besoin de visa, le passeport et « l'identité malienne » sont l'objet de grandes transactions dont un trafic de passeports.

18 Bensaâd, *ibid.*

géographique » de la provenance des migrants, urbains dans leur écrasante majorité, qui va de pair avec l'élévation de leur niveau de qualification traduit bien cette tendance : ainsi, il n'est pas fortuit que ce soit le Nigeria qui fournisse la part la plus importante de migrants. L'importance de sa population ne peut expliquer une telle disproportion. Ce qui explique la prépondérance des migrants originaires du Nigeria, c'est, paradoxalement, la relative richesse de ce pays pétrolier (lui-même pays d'immigration), son niveau de développement plus élevé, l'extraversion de son économie et, surtout, la démesure de son urbanisation, qu'illustre bien la tentaculaire Lagos, bien plus peuplée que toute la région Ile-de-France! Autant d'éléments qui produisent des urbains plus ouverts à la modernité, plus tournés vers l'extérieur et donc plus nourris à l'imaginaire migratoire. L'évolution actuelle est donc bien à l'aune de la mondialisation, où ce sont les individus qui ont le plus de ressources d'ouverture à l'extérieur qui sont le plus susceptibles de mobilité.

L'inscription socio-économique des migrants s'est également substantiellement modifiée. Initiée par un travail d'appoint, saisonnièrement, dans l'agriculture des oasis traditionnelles des zones frontalières et par des activités de récupération,¹⁹ elle s'accomplissait dans une sorte de mouvement pendulaire dont la durée en Algérie ne dépassait pas le semestre. Or maintenant, ces mouvements saisonniers sont devenus minoritaires alors que la part des migrants dont le séjour dépasse les trois ans sont majoritaires, une part substantielle d'entre eux (le cinquième environ) capitalise même une durée de séjour de plus de 5 ans et on retrouve de plus en plus de migrants ayant séjourné plus de 7 ans voire 10 ans même si cela est entrecoupé d'interruptions dues à des refoulements qui ne les conduisent pas loin des frontières algériennes de toute façon.

L'agriculture continue à être le secteur principal d'occupation des migrants mais seulement au Sahara où elle se trouve également en quasi égalité avec le BTP. Mais il ne s'agit plus d'activités d'appoint dans les oasis traditionnelles mais d'intégration comme main d'œuvre essentielle (quoique flottante) dans les nouvelles entreprises agricoles florissantes au Sahara. En effet, la récente exploitation des aquifères profondes d'eau, essentiellement fossile, au Sahara, dans la foulée des exploitations pétrolières²⁰ a permis de développer de grands projets agricoles si bien que l'agriculture saharienne a connu une expansion spatiale et une intensivité exceptionnelles, conquérant des terres nouvelles, renouvelant ses méthodes et se présentant comme un « vaste front pionnier, multiforme et multi-lieux ». ²¹ Or, dans un Sahara algérien insuffisamment peuplé, une telle opération n'aurait pu être possible sans l'apport de main d'œuvre étrangère. Celle-ci n'est d'ailleurs jamais inquiétée dans ces zones agricoles. De plus en plus au Nord, l'agriculture intensive recourt à cette main d'œuvre. Le PTB, également en pleine expansion au Sahara, utilise pleinement cette main d'œuvre. Et si ce secteur concurrence l'agriculture pour son utilisation au Sahara, au Nord, il se présente, de loin, comme le premier secteur d'emploi de cette main d'œuvre. A Alger et Oran, il y a des « bourses de travail » de migrants africains (en fait des places où stationnent les migrants demandeurs de travail) où les entrepreneurs locaux viennent faire l'embauche quotidienne de manoeuvres. D'ailleurs à Alger, les lieux d'implantation des migrants en périphérie sont aussi des zones de chantier (Dely Brahim, Chéraga, Birkhadem).

Le secteur des services est également l'autre secteur d'emploi de ces migrants: l'hôtellerie, la restauration et la domesticité sont largement dominées au Sahara par la main d'œuvre africaine alors qu'au Nord c'est surtout dans la domesticité qu'on la retrouve. Pour la domesticité, un « irrédentisme social », hérité d'une fiction d'égalitarisme, remontant à la guerre d'indépendance et rendant les Algériens, malgré leur évidente paupérisation, réfractaires à ce type de travail, fait des Africains les pourvoyeurs d'un secteur que le creusement des inégalités favorise. Pour les classes aisées,

19 A Tamanrasset, les nigériens récupéraient les fûts en métal pour en fabriquer des valises, réchappaient pneus et souliers qu'ils revendaient, fabriquaient des oures avec les restes de bidons en plastique et pneus etc.....

20 Ali Bensaâd (2005), Eau, Urbanisation et Mutations sociales dans le Bas Sahara in Marc Côte La ville et le désert, le Bas Sahara algérien, Karthala, Paris, pp. 95-119, et Ali Bensaâd (2006), Le paradoxe environnemental des villes sahariennes, dans : Elisabeth Dorier-Apprill, Ville et environnement, SEDES- Armand Colin, Paris, pp. 435-453.

21 Marc Cote (2002), L'étonnant renouveau de l'agriculture saharienne, Méditerranée, n° 3-4, pp. 5-14.

l'utilisation de domestiques africains devient signe de distinction. La réalité de ce phénomène est telle que le personnage du domestique africain fait son « entrée » dans la littérature algérienne, non pas pour évoquer les migrations mais pour décrire le paysage social algérien.²²

Mais le signe le plus fort de l'intégration de la migration africaine dans le circuit socio-économique est qu'elle ne se limite plus à fournir de la main d'oeuvre mais entre dans le secteur de l'entrepreneuriat même si la dimension en est modeste. L'exemple le plus probant est le secteur de la confection où se développe une sorte d'« entrepreneuriat ethnique » mais qui dépasse cette ethnicité. Les couturiers africains, profitant de leur savoir faire, d'une plus grande proximité des populations du Sahara avec le mode de vie sahélien et surtout du moindre coût de leur produit, ont d'abord conquis des marchés au Sahara et puis, de plus en plus au Nord où la paupérisation rend les populations réceptives à leurs produits concurrentiels. Nous avons ainsi dénombré 60 ateliers de confection africains à Tamanrasset alors qu'un quotidien algérien en annonçait 150!²³

Occultée dans les discours et les chiffres officiels, l'immigration maghrébine affirme sa réalité sur le terrain économique. Mais pour occultée qu'elle soit, on pourrait reprendre à son compte les propos d'Andréa Réa sur le statut de clandestinité et de sa pérennisation en Europe: « (elle) est connue de la plupart des acteurs sociaux, économiques et politiques.. ;(et)...répond aux exigences économiques de certains secteurs d'activité... ». ²⁴ Cela se vérifie aisément par le fait que même les grandes vagues d'expulsion massives sont « sélectives » et épargnent toujours les migrants protégés par un employeur. Cela est surtout vrai pour le Sahara, espace stratégique, où l'importance des projets de développements qui y sont initiés et la présence encouragée d'entrepreneurs ont pour conséquence une tolérance à l'égard de ces derniers dans l'utilisation d'une main-d'œuvre qui accroît leur rentabilité. Ces entrepreneurs sont, de fait, des notabilités locales et des relais du pouvoir, qui, en pratique, ont assez de prérogatives pour gérer, localement, la question des migrations dans le sens de leurs intérêts.

L'autre « autre », la confrontation à une altérité nouvelle : la société algérienne au miroir, nouveau, de l'immigration

C'est au miroir du regard porté par l'occident que se structure, essentiellement, l'interrogation sur soi, au Maghreb et cela depuis la colonisation, particulièrement en Algérie qui a connu une longue et massive colonisation de peuplement.²⁵ L'émigration maghrébine en Europe qui a concerné sur pratiquement un siècle plusieurs millions de maghrébins,²⁶ a constitué également un élément structurant de l'inconscient culturel maghrébin et notamment, à travers les discriminations subies par ses migrants, de son rapport à l'occident. C'est sur ce substrat et au moment où l'Algérie connaît une grave crise identitaire favorisant les affirmations identitaires alternatives violentes dont le rejet violent de « l'étranger » est au cœur de la crispation, c'est en ce moment que fait irruption un autre « autre », l'immigré dans une terre d'immigration et qui confronte la société algérienne à une altérité nouvelle.

Complexe, l'interaction avec cette altérité se fait dans une toute autre perspective.

22 « Aminata était un esclave moderne. Elle n'était pas payée, mais elle était là simplement, logée et nourrie....C'est devenu une mode. Les riches se paient des esclaves. Ils les traitent bien, et pour eux, ce ne sont pas des esclaves.....personne ne prononce le mot mais ils sont là à Alger, dans les grandes villes du nord, dans les riches demeures du Sud... ». Cet extrait est tiré du roman « Après demain » de Chawki Amari, chroniqueur connu à Alger, est plutôt une description du « microcosme de la nomenklatura » algérienne.

23 Voir *El Watan* du 06 avril 2006, au moment où la polémique algéro-marocaine sur le traitement des migrants africains et où les autorités voulaient bien « lâcher » des informations pour soigner une image de pays d'accueil.

24 A. Réa (2004), « éclats de frontières », la pensée de midi, Actes Sud.

25 La colonisation de l'Algérie aura duré près d'un siècle et demi avec un million d'européens sur une population de huit millions.

26 L'Algérie ayant été le pays le plus précocement concerné (dès le début du 20ème siècle) avec le contingent le plus important jusqu'à la fin des « trente glorieuses » et le développement plus important de l'émigration au Maroc.

Elle s'exprime dans un premier niveau par l'exclusion. Celle-ci se fonde d'abord sur l'ambiguïté entourant le statut légal de cette migration (partiellement tolérée mais non reconnue) et l'aléatoire et la fragilité extrême des conditions de son séjour entraînant forcément tracasseries policières et chantages des employeurs. Enfin, plus récemment, répondant aux injonctions européennes, les vagues de refoulement qui se donnent à voir et que l'Etat affiche dans une surenchère de communiqués et les déclarations présentant la société algérienne comme victime de flux migratoires et l'étranger comme une menace, créent « institutionnellement » les conditions à une expression e la xénophobie. La perméabilité de la société à ce discours se mesure à son écho dans la presse indépendante.²⁷ Cette presse qui s'est souvent opposée frontalement au discours nationaliste officiel ou à la diabolisation de l'occident par les islamistes et au discours xénophobe de façon générale, se laisse pourtant gagner par le discours ambiant stigmatisant le migrant africain. "la population menacée par les Africains", "le danger vient du Sud", "affrontements sanglants", "troubles à Reggane" sont autant de titres d'articles qu'on retrouve dans cette presse au point que le journal *El Watan*, doyen des journaux indépendants, a dû ouvrir, en octobre 2000, un long débat dans ses colonnes à ses lecteurs inquiets des manifestations de xénophobie, y compris des « dérapages » du dit journal. Les témoignages sur la vie quotidienne sont tout aussi édifiants Ces manifestations de xénophobie et d'intolérance à l'égard des migrants africains se retrouvent, bien sûr, dans la vie quotidienne de ces migrants et de leurs témoignages édifiants. Les femmes sont celles qui focalisent le plus cette intolérance. Elles sont doublement porteuses d'une altérité qui dérange une société de surcroît gagnée par un rigorisme religieux qui fait de la femme, et d'abord la « femme locale », le point nodal de crispation. Cette exclusion est potentiellement porteuse d'une lourde charge de violence comme l'ont illustrée au cours du mois septembre 2005 les « expéditions punitives » et « chasses à l'immigré » qui ont duré plus de 24 heures et impliquant des centaines de personnes dans la deuxième métropole nationale, Oran.

Mais la stigmatisation du migrant africain ne se nourrit pas seulement des conditions socio-économiques de sa marginalisation. Parmi les expressions stigmatisantes, certaines qui mobilisent des référents historiques particuliers (par exemple Abd ou Soudani²⁸) indiquent bien que cette stigmatisation s'ancre également dans une mémoire historique collective qu'elle réactive. Le migrant africain n'est pas un simple « autre », mais un « autre » qui a déjà une existence préalable dans la mémoire historique et une place assignée dans les représentations. L'inégalité d'aujourd'hui s'ancre, au moins dans les représentations, dans celle d'hier. Les expressions Abd ou Soudani renvoient à cette période, longue et particulière, du commerce transsaharien qui a structuré, pendant plus d'un millénaire les relations entre monde arabo-berbère et monde négro-africain et où le commerce des esclaves, vecteur essentiel, a structuré les imaginaires et les représentations. S'il n'y a pas de quantification précise de la part de esclaves dans les sociétés algériennes, il est certain qu'ils ont fortement marqué le paysage social et il n'est pas exclu qu'il y en ait eu au moins autant que dans le pays voisin, le Maroc, où les sources historiques indiquent une forte présence des esclaves – presque exclusivement d'origine noire africaine – jusqu'au début du xxe siècle²⁹ Cette réalité, permanente sur le temps long historique, a structuré, au Maghreb et jusqu'au siècle dernier, une représentation de l'Africain construite autour d'un sentiment de supériorité et d'inégalité foncière et que restitue en un

27 Particularité du paysage médiatique algérien et qui dans un pays peu respectueux des libertés, a réussi à s'imposer par sa liberté de ton et l'importance de son lectorat (le quotidien arabophone « El Khabar » tire à 500.000 exemplaires et le quotidien francophone « El Watan » à 200.000 exemplaires).

28 Soudani signifie noir, du pays des noirs le « bilad soudan » désignant pour les géographes arabes cette portion d'Afrique de l'Ouest (actuels Niger, Mali, Sénégal, et la partie Nord du Nigéria) où s'était déployé le commerce transsaharien arabe pour y puiser notamment de l'or et des esclaves ; Abd signifie esclave.

29 Leur rapport est estimé entre 1 et 7,5 % de la population totale marocaine, et les transactions les concernant à plusieurs milliers par an, lire Rita Aoued-Badouel (2004), « Esclavage » et situation des « noirs » au Maroc dans la première moitié du XXe siècle, Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine, dir Marfaaing L. et Wippel S., Paris, KHARTALA, 492 p.

raccourci édifiant la polysémie du terme « 'abd³⁰ » réactualisé. Ce sont les mêmes constructions mentales, historiquement sédimentées, qui entrent en jeu, encore aujourd'hui, dans l'attitude ambiguë à l'égard de la population algérienne noire, essentiellement d'ascendance servile, et estimée pourtant à 10% de la population totale.³¹ Elles ont joué dans l'ostracisme à l'égard des populations noires en Algérie – y compris à l'égard des élites – pendant la guerre de libération, dans un mouvement national pourtant radicalement uniciste.³² L'armée algérienne, véritable ossature du pouvoir, n'a compté qu'un seul noir parmi ses dizaines de généraux, et qui, plus est, fut confiné à un rôle discret, à l'écart des centres décisionnels et opérationnels (attaché militaire d'ambassade puis conseiller à la présidence) et parmi les institutions, seule la centrale syndicale a eu un dirigeant noir.

La (re)mise en contact des deux aires socio-culturelles maghrébine et noire africaine qui se fait par le biais des migrants, intervient alors que l'interrogation sur ce passé est tabou. Un passé qui, dans le contexte de crise identitaire qui est celui de l'Algérie, est souvent même magnifié et débarrassé de toute « scorie » : aucun manuel scolaire n'évoque l'épisode de l'esclavage qui, dans ces mêmes manuels, dans le discours officiel et celui de l'islamisme politique, a été aboli par l'islam ! Même si les acteurs actuels n'ont qu'une connaissance approximative de la période de la traite esclavagiste dont la mémoire collective de leurs sociétés n'a conservé que des rudiments simplifiés, elle est de plus en plus convoquée. De plus en plus, parmi les migrants, des jeunes, nombreux, ayant acquis dans leurs pays une culture politique et de contestation, refusent frontalement une ségrégation et une répression qu'ils « rationalisent » en référence au passé esclavagiste du Maghreb. Ils le font avec une fronde de plus en plus ouverte, d'autant plus ouverte qu'aussi bien dans les confins désertiques où ils sont relégués comme vers Tin Zouaten, qu'aux marges des villes sahariennes où ils se réfugient des rafles (par exemple dans les monticules et grottes à la périphérie de Tamanrasset) ou même dans certains quartiers abandonnés des vieilles villes, les migrants n'hésitent plus à s'opposer aux violences policières et à réagir fermement aux sarcasmes des populations.

Si l'Algérie n'a pas été concernée jusque là par les conflits qui touchent actuellement tous les pays de la rive sahéenne du Sahara qui, de la Mauritanie au Tchad ont réuni, souvent artificiellement, des populations socio-ethniquement différentes, les migrations africaines et leur gestion portent les ingrédients de cette confrontation à l'intérieur même du pays où le mythe de l'homogénéité socioculturelle des populations est pourtant un des tabous les plus intouchables.

En effet, mettant à jour les ambiguïtés de la relation à l'étranger, la présence de ces migrants met à jour également celles des relations à l'intérieur de la société d'accueil.

Leur présence met ainsi à jour le malaise entourant le statut des Hartanis (descendants de populations serviles). Alors qu'en Algérie ces populations ont bénéficié autant d'un volontarisme des pouvoirs politiques pour leur promotion que de la mise à l'écart volontaire des Touaregs des structures de la modernité et qu'ils ont pu acquérir un statut socio-économique qui surclasse celui de leurs anciens maîtres (la fonction publique est, ainsi, aux mains des hartanis dans les régions sahariennes où leur présence est notable) la présence des africains au Maghreb, le rejet et le racisme dont ils sont l'objet, remet à jour la marginalisation symbolique dont continuent à souffrir les Hartanis. Aussi leur volonté de se différencier des migrants africains s'exprime par des rejets violents et une surenchère dans l'affirmation du sentiment national. Ainsi à Tamanrasset, les migrants africains trouvent leurs « niches » d'habitat auprès des Touaregs alors qu'ils sont totalement absents des quartiers de Hartanis qui leur sont ostensiblement clos. Et si dans les vieilles villes comme celles de Ouargla (le quartier Soukra), les migrants africains se retrouvent dans les mêmes quartiers que des Hartanis, cette proximité physique est celle uniquement d'une proximité sociale avec les fractions les plus

30 Usité autrefois dans le monde arabo-musulman pour désigner une fonction (serviteur-domestique), un statut (esclave) et une couleur de peau (noire, de race noire) et qui confirme la tendance à assimiler statut servile et appartenance raciale.

31 Louis Blin (1988), *Les Noirs dans l'Algérie contemporaine*, Politique africaine, n° 30, pp. 22-31.

32 Mohamed Harbi (2001), *Une vie debout, Mémoires politiques*, tome 1, LA DECOUVERTE, Paris, , 424 p.

marginalisées des populations hartanis et ne donnant lieu à aucun échange.³³ Leur cohabitation est source de tensions où, dans un déni identitaire, les descendants de population serviles traitent les migrants « d'esclaves »! Pourtant, c'est dans le milieu Hartani que les migrants trouvent les interstices à leur ancrage: ainsi les mariages mixtes qui commencent à prendre de l'importance sont réalisés uniquement avec des personnes de souche Hartani.

Quant aux Touaregs, alors qu'ils pratiquent et se prévalent de conceptions hiérarchiques archaïques pouvant être choquantes dans le contexte algérien actuel, ils offrent le paradoxe d'être ceux qui rejettent le plus la xénophobie. Ainsi si leur volonté de maintenir une distance hiérarchique est très forte (et elle peut aller jusqu'à l'utilisation d'un esclavage explicite ou déguisé en domesticité), ils sont ceux qui revendiquent explicitement le droit à la présence des africains et à résister à certains clichés. Ainsi, cachant peut être une autre forme de « racisme » et alors que l'apparition du Sida est une des « tares » dont sont accusés les migrants aussi bien dans la presse que par l'homme de la rue, les Touaregs (et nous avons pu le vérifier dans des entretiens) soutiennent que ce mal ne peut être véhiculé par des Africains qui ont toujours été présents au Sahara mais qu'il est le fait « d'étrangers » : les Algériens venus du Nord ! Ces derniers sont d'ailleurs appelés « chinois »³⁴ ! Ce qui indique à quel point l'échelle et la perspective de désignation de « l'étranger » peuvent être variables! Cela ne peut s'expliquer seulement par le bénéfice que tirent les Touaregs du transit de ces migrants et dont ils sont les principaux organisateurs. L'explication se trouve, peut être, surtout dans la familiarité à l'autre construite pendant les siècles de convoi du commerce transsaharien et qui ont fait l'Africain plus familier que le nouvel arrivé du Nord.

Mais au-delà de la problématique de l'ambiguïté du rapport à l'étranger, la présence de ces migrants renvoie aux sociétés maghrébines des interrogations essentielles sur leurs fondements. Le cas des mariages mixtes d'Algériennes avec des migrants « clandestins » africains en représente à lui seul un raccourci édifiant. Environ deux cents mariage de ce type sont recensés officiellement (dans les consulats nigérien et malien mais évidemment pas reconnus par le côté algérien) dans la seule ville de Tamanrasset.

Si déjà la société algérienne, en usant de stratégies matrimoniales pouvant aller jusqu'au « bannissement social » des réfractaires, avait opposé une très forte résistance au mariage de ses hommes migrants en Europe, sa résistance est encore plus forte s'agissant de femmes. Mais au-delà de cette résistance, cette situation met à jour toutes les pesanteurs sociales intériorisées et que « le choc » et la confrontation à cette immigration révèlent: ainsi les enfants nés de cette union, impliquant pourtant des citoyennes algériennes, sont privés d'une existence légale dont la scolarisation parce que la législation algérienne ampute les femmes d'une part importante de leur citoyenneté: elles ne peuvent pas transmettre la nationalité! Par ailleurs ce père étranger n'a aucune chance de prétendre à une existence normale et cette impasse révèle les divers impasses des législations algériennes:

-Celle du statut de l'étranger: aucune disposition légale ne prend en compte et n'ouvre la possibilité d'une régularisation

-Celle du code de la nationalité : quasiment inaccessible à un étranger et non transmissible par la femme

33 Un indice de cette absence est le quasi boycott des salons de coiffure tenus par les migrants (c'est une de leurs activités prisées et un domaine où ils ont une réputation confirmée) dans ces quartiers : aucun autochtone même hartani ne s'y rend. Il est vrai que pour la plupart ces coiffeurs sont Ghanéens et Nigériens et de confession chrétienne et donc religieusement « impurs » alors qu'ils touchent au domaine de l'hygiène intime, essentielle dans le rite musulman.

34 « Chenaoua » qui est l'appellation en Arabe des chinois. En fait, après entretien avec différents interlocuteurs touaregs, nous avons pu confirmer que ce terme, ancien chez les Touaregs et antérieur à l'irruption des chinois dans l'imaginaire local, désigne l'étranger même si personne n'a pu nous donner de suppositions quant à son étymologie.

-Celle du statut de la femme: le mariage mixte socialement inenvisageable pour une femme et interdit, formellement, religieusement pour les femmes avec des non musulmans.³⁵

L'immigration se présente donc aussi pour la société algérienne comme une interpellation sur les « angles morts » intériorisés de son fonctionnement et qu'elle arrive à lui révéler en les éclairant sous une perspective toute nouvelle.

Le retour des cosmopolitismes en Algérie : une réintroduction par la marge

Si le monolithisme culturel et religieux a gagné tous les pays du Maghreb après les indépendances comme un effet de retour de l'onde de choc coloniale, c'est en Algérie, en raison même de la violence particulière du traumatisme colonial, que la crispation identitaire a été la plus rigide évacuant toute dimension cosmopolite. Les illustrations les plus prégnantes de ce monolithisme sont d'abord la « guerre des langues » en Algérie qui ne fut plus seulement un instrument de réhabilitation de la langue arabe marginalisée (parfois violemment) par la colonisation mais surtout une « revanche » sur les langues occidentales et particulièrement le français.³⁶ Progressivement, s'est instituée une sorte « d'interdit de français » qui culmina en 1998 par la pénalisation de l'utilisation de cette langue et sa sanction par des peines de prison. Enfin, l'islamisation des mœurs sociales puis la quasi hégémonie de l'islam politique sur l'expression politique devenue instrument de normativité identitaire, ont fini par achever un processus « d'homogénéisation religieuse ». Ce processus commencé par le départ de la quasi majorité des populations de confession chrétienne au lendemain de l'indépendance et celui des derniers membres de la communauté juive au lendemain de la guerre israélo-arabe de 1967, après avoir abouti sur une Algérie « unifiée » dans le seul islam,³⁷ a fini également par imposer un rigorisme dans toutes les sphères de la vie sociale et un désir d'effacement de l'image de l'autre.

C'est dans ce contexte qu'intervient justement « l'intrusion » physique et incarnée de l'autre, à travers le migrant africain. Cet autre est un « inattendu » de par là où il vient (la marge saharienne et non pas l'horizon européen habituel, lieu objet de fixation) et de par ce qu'il symbolise (ce n'est pas l'habituel « autre » conquérant et menaçant mais un autre plus vulnérable que soi). C'est donc un complet bouleversement de perspective du rapport à l'autre.

Le cosmopolitisme (ré)introduit est celui de l'africanité qui tout en se présentant comme une altérité radicale a pourtant beaucoup de points de contacts avec les sociétés locales car, grâce au passé d'intenses échanges, elle est, par beaucoup de ses aspects, une dimension sédimentée dans la culture locale algérienne. La traçabilité de cette filiation est évidente dans la musique et les danses et elle l'est également dans nombre de rites et cérémoniaux de la vie quotidienne.

Cette « altérité dans la proximité » se retrouve également dans cet « échange d'islam » dans le sens où les confréries, toutes maghrébines, qui ont servi de vecteur d'islamisation de l'Afrique noire (Tidjania, Quadiria...), ont vu, progressivement, leur centre de gravité déplacé en Afrique de l'ouest et que par les migrants, elles sont restituées, complètement transformées au Maghreb (où elles demeurent présentes) et en décalage complet avec l'ambiance rigoriste.

Mais l'effet le plus inattendu et le plus spectaculaire de ce cosmopolitisme, au-delà de l'africanité, c'est le retour (ou l'introduction), au travers des populations africaines migrantes, de la langue française (et anglaise) et de la religion catholique (et protestante). Cet effet s'exprime déjà dans la réactivation des Eglises, réduites jusque-là à des « présences de témoignage » et renflouées par la

35 La majorité des mariages observés l'ont été avec des Africains musulmans. Pour les autres, le mari se plie à une cérémonie de conversion qui de fait autorise le mariage mais permet surtout une meilleure acceptation sociale.

36 Mohamed Benrabah (1999), *Langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique*, SEGUIER, Paris, 354 p ; Gilbert Grandguillaume (2001), *les débats et les enjeux linguistiques*, dans : *Où va l'Algérie*, Dir. JR Henry et A. Mahiou, KARTALA, Paris, 386 p.

37 Un islam quasi uniquement sunnite et dans le sunnisme uniquement malékite.

présence des migrants dont une partie essentielle est chrétienne. Cette présence, tout en produisant une sorte de syncrétisme entre les différentes pratiques des migrants venant d'horizons divers et celle des églises « locales » au sein de migrants dont l'expérience des difficultés de la traversée décuple la religiosité, représente également une intrusion dans le paysage culturel et culturel algérien. Une « intrusion » qui, malgré des rejets, est loin de susciter des tensions alors que l'Algérie est secouée ces dernières années par un débat passionnel autour de reconversions d'algériens du fait du prosélytisme d'églises évangélistes profitant du reflux de l'islamisme et des désaffections générées par ses pratiques extrêmes. Et alors que la phobie du « risque d'évangélisation » (probablement bien antérieure à la colonisation mais enracinée durablement par ses pratiques) est bien forte dans l'inconscient collectif algérien qui se crispe devant toute manifestation extérieure religieuse chrétienne vite assimilée à du prosélytisme, il arrive que les migrants africains chrétiens, à défaut de lieu de culte, s'adonnent à des cérémonies publiques sans que cela pose vraiment de problème. Dans une Algérie crispée identitairement, la présence de ces migrants devient un facteur de décrispation.

Mais le cosmopolitisme s'insinue jusque sur le terrain des modes de vie : ainsi en est-il de l'exubérance et des façons de vivre tranchant avec la récente austérité algérienne et suscitant tout à la fois rejet et fascination qui traduisent un évident malaise, particulièrement des jeunes. Ce cosmopolitisme est également dans la tonalité africaine qui s'insinue même dans le vécu quotidien des populations autochtones comme l'habillement ou l'alimentation et qui font des villes sahariennes les « Tours de Babel » d'un nouveau cosmopolitisme, le seul en Algérie, un cosmopolitisme qui se réintroduit par la marge et qui atteste que le processus de mondialisation est aussi celui des rapprochements des/par les périphéries et les marges.